



Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945

Lure est une sous-préfecture du département de la Haute-Saône.

La construction de la ligne Paris-Belfort en 1857-1858, outre le développement industriel, allait faire de la commune un objectif stratégique au cours de la première guerre mondiale.

Lure, par suite de l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne en 1870, se trouve au cours du premier conflit mondial à une trentaine de kilomètres de la ligne de front. L'installation du quartier général de la 7^{ème} Armée française dans la bibliothèque de la commune renforça son caractère stratégique. La commune sera l'objet de plusieurs bombardements.

Celui du 6 juillet 1916 fut particulièrement meurtrier. Sept femmes, cinq enfants, deux hommes et un militaire furent tués.

L'attitude de Lure pendant la première guerre mondiale lui vaudra l'attribution de la croix de Guerre 1914-1918 avec la citation à l'ordre de l'armée : *« a été, au cours de la guerre, l'objet de fréquents bombardements par avions. Malgré ses deuils, s'est signalée, pendant ses dures épreuves par une belle vaillance et une patriotique fermeté. »*



La « drôle de guerre »

De septembre 1939 au 10 mai 1940), Lure fut survolée par des avions de la Luftwaffe qui allaient bombardier la base aérienne 116 de Luxeuil. Des bâtiments furent réquisitionnés par l'autorité militaire française. Ainsi l'hospice Marie-Richard fut-il transformé en hôpital militaire. Les premières unités de la Wehrmacht entrent dans Lure le 18 juin 1940 à 11 h 30. La résistance s'organise. Le 4 juillet 1942, dans les locaux de la Chambre des métiers eut lieu une réunion au cours de laquelle fut créé le «Groupe Camille». Il prendra en charge les réfractaires au Service du travail obligatoire (STO). En 1943, lorsqu'il décide de passer à l'action armée, il devient le Sous-Groupement

de Lure avec à sa tête le capitaine Francis Nicolas. Ce dernier est arrêté, le 8 août 1944, par la Gestapo. Il sera déporté à Buchenwald où il mourra le 14 mars 1945. Le Sous-Groupement de Lure rejoint le maquis du Chérimont. Lors des combats des 16 et 18 septembre 1944, 60 hommes du maquis furent arrêtés et fusillés par les Allemands à Magny-Danignon et Ofemont.

Des Ukrainiens dans la Résistance

La Résistance de la Haute-Saône accueille un bataillon ukrainien (BUK) qui déserta de la Wehrmacht au complet. En 1941, en Ukraine, la population accueille favorablement les Allemands. Les Ukrainiens sont contre le régime de Staline. Dans les années 1930, la famine provoquée par le régime stalinien a causé la mort de 3 millions d'Ukrainiens. Par ailleurs, suite à la débâcle de l'Armée Rouge en 1941, Staline, par son instruction N°227 du 28 juillet 1941, donne l'ordre de *« ne plus faire un pas en arrière »*. Toute tentative de reculade ou de reddition est considérée comme un acte de trahison. Il est passible de la peine de mort. Les unités de la Wehrmacht et de la Waffen SS accueille-



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

LURE (Haute-Saône)

ront 25.000 Ukrainiens. Le BUK de Haute-Saône a été formé, en juillet 1942, avec des anciens prisonniers et des jeunes souhaitant se soustraire au STO. Sa mission consiste à assurer la protection des voies ferrées et des installations sensibles. En juillet 1944, il devient le 3ème bataillon du 1er Régiment de la 30ème Division Waffen SS. Il est envoyé en France sous les ordres du major Holba. Les Ukrainiens voulaient combattre les bolchéviques mais pas les Français. En conséquence, dès son arrivée en France, le major Holba et le lieutenant Wozniak entrent en contact avec le capitaine Simon Doillon des Forces françaises de l'intérieur. Ensemble ils rencontrent le commandant Paul Guéprat qui accepte que le BUK rejoigne la Résistance. Le 27 août 1944, les Ukrainiens massacrent les 185 officiers et sous-officiers allemands qui assuraient l'encadrement du BUK. Les 820 Ukrainiens, qui rejoignent la Résistance, apportent 500 chevaux, 4 canons de 47mm, 4 mortiers de 82mm, 37 mortiers de 52mm, 21 mitrailleuses lourdes, 120 mitrailleuses légères, 140 pistolets mitrailleurs, 700 fusils, 6.000 grenades et des munitions. Le BUK mènera dans la Haute-Saône des opérations de guérilla contre les forces allemandes. Les habitants des villages de la Haute-Saône pouvoient au ravitaillement, fournissent des guides et soignent les bles-

sés. Le BUK participera à la libération de Confracourt. Lors de la cérémonie officielle célébrant la libération de la commune, le drapeau ukrainien flottera à côté du drapeau français. En octobre 1944, la 13ème Demi-Brigade de la Légion étrangère (DBLE) prend en charge le BUK. Les pertes du BUK au cours des combats de la libération de la France seront de 143 tués et 52 blessés. Le général Bertin écrira : « *Ce lourd bilan chiffre les sacrifices consentis à la cause de la liberté par les Ukrainiens de la Haute-Saône qui, par ailleurs, n'ont pas une goutte de sang français sur les mains.* » En décembre 1944, la commission militaire soviétique se présente à la 13ème DBLE pour que lui soit remis les Ukrainiens conformément aux accords alliés qui stipulent : « *une restitution réciproque des nationaux respectifs récupérés au cours des opérations* ». Le lieutenant-colonel Saint-Hillier, commandant la 13ème DBLE refuse de se soumettre au contrôle. Les Ukrainiens auront le choix entre quitter la Légion étrangère, s'y engager ou être rapatriés. Ceux qui choisirent d'être rapatriés eurent une vie remplie de souffrances. Le témoignage de M.Tarianyk l'illustre : « *Je n'ai pas la possibilité de prouver ma participation dans la Résistance, puisqu'après mon retour en Union soviétique, on m'a confisqué mon certificat de résistant et je fus condamné à 25 ans de priva-*

tion de liberté. J'ai vécu beaucoup de malheurs et d'humiliations. » En 1970, une association ukrainienne expliquait le dilemme auquel avait été soumis le gouvernement français : « *Que l'on veuille bien se remémorer la difficile position du gouvernement français à l'automne 1944 ; son autorité à peine rétablie dans un pays bouleversé, l'internement en URSS de dizaines de milliers d'Alsaciens-Lorrains que l'ennemi avait incorporé de force. Aussi, face à ce trop puissant Allié, fallut-il consentir au funeste rapatriement des Ukrainiens. Le refuge offert par la Légion étrangère permettant, quand même, d'en sauver un certain nombre.* »

La libération

Lure sera libérée, le 16 septembre 1944, par la 3ème Division d'infanterie américaine. La commune de Lure recevra la croix de Guerre 1939-1945 avec la citation : « *Ville demeurée fidèle à la haute tradition de patriotisme qui lui a valu la croix de Guerre avec palme au titre de la guerre 1914-1918. Devenue de bonne heure un centre extrêmement actif de Résistance, a joué un rôle important dans la lutte clandestine contre l'envahisseur. A été durement frappée par la répression ennemie et a subi des dommages importants dans le domaine matériel.* »

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne

